ANNEXE A LA DELIBERATION DU 24 SEPTEMBRE 2004 SUR LA REINFORMATISATION DES BIBLIOTHEQUES PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	%
Acquisitions immobilières Travaux			Aides publiques (1): Union européenne Etat (DGD 2 ^{ème} part) Collectivités locales et leurs groupements	315.880 €	24,38 %
Matériel Prestations de développements multimédia et	1.083.351 €	1.295.688 €	régiondépartementcommunes ou groupement de communes (CAR)	436.484 €	33,69%
numériques Pour les dépenses de fonctionnement,			Etablissements publics Autres (2) Sous-total:		
détailler les dépenses, notamment salaires et charges (3)			Autofinancement Fonds propres	543.324 €	41,93 %
A DEDUIRE (s'il y a lieu) Recettes générées par l'investissement			Emprunts (2) Crédit-bail Autres (2)		
TOTAUX	1.083.351 €	1.295.688 €		1.295.688 €	100 %